

Au cœur de SAINT ANDRÉ

N°62

BATIMENTOuverture du
Pôle Santé**MAIRIE**

Budget 2024

NOUVEAUSite internet
de Saint André

un village où il fait bon vivre...

Editorial • Mairie : Budget - Site Internet - Conseil municipal des jeunes - Conseil des Sages
 Réserves foncières - Transport solidaire - Végétalisation et plantation d'arbres - Le toit du lavoir communal
 Bâtiments et Voirie : Projet photovoltaïque - Pôle Santé - Réfection et aménagement de route - Fauchage - Venaison
 Vie scolaire/Action sociale : Projet sport et jardin - Présentation du CLAS - Micro-crèche • Vie de la commune : Selle qui voyage
 Nouveaux sur la commune - Lectures - PTASL • Vie Associative : Bik'hearts - Chœur and Co - Lous Bagans - Païs Saint André
 Entraide de Seignaux • Communauté de communes • Histoire de Saint André de Seignaux • Infos utiles • Agenda

BONJOUR À TOUTES ET À TOUS

Avec les élus municipaux, je viens confirmer les choix et évoquer les projets que nous portons pour notre village.

Le recensement s'est passé sans encombre parce que tous, vous avez joué le jeu et facilité la tâche des agents recenseurs que je remercie pour leur disponibilité et pour leur efficacité. Merci à Sandrine Sallaberry, à Pierre Lafourcade et à Pascal Riquier. La mise à jour de notre population arrivera prochainement. Plusieurs dossiers qui seront développés dans les pages du magazine ont occupé notre temps.

La reprise du restaurant communal a été confiée à une association locale. Il s'agit d'un défi à relever qui s'annonce ambitieux, original et passionnant. Ses membres auront besoin de tous pour faire vivre le restaurant bar du village.

La décision de produire de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques sur toitures a été validée en Conseil Municipal.

Le lavoir situé en bas du nouveau cimetière a été couvert grâce à l'implication bénévole de Joseph Jauréguiberry et d'André Sallenave. Je les remercie chaleureusement.

Le parking de la Mosaïque, les abords de la garderie périscolaire et la cour du fronton de l'école ont été végétalisés.

Le pôle santé a ouvert ses portes fin avril et les logements à l'étage,

ont accueilli leurs huit locataires fin Juin. Il s'agit là d'une magnifique réalisation.

Le Conseil Municipal a confirmé son engagement financier en direction de l'école pour faciliter une approche artistique et musicale de tous les élèves. Un contrat a donc été passé avec les Centres Musicaux Ruraux. Ceux-ci détacheront une professeure qui accueillera tous les élèves, classe par classe, chaque semaine.

Les associations communales continuent d'être soutenues par le Conseil Municipal. Toutes contribuent à dynamiser le village et à entretenir du lien social. Les anciens des Bagans et des représentants d'autres associations, ont remis un chèque de 1 500 € pour soutenir la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Le Comité des fêtes réunit des foules importantes au travers de l'organisation des fêtes d'été et se prépare à porter les prochaines fêtes début août.

En avril, des centaines de personnes se sont retrouvées à la ferme « Les pieds sur terre » autour de valeurs sociétales et environnementales et de renforcement du lien social.

Cette année, en Mai, 150 habitants de 8 communes portant le nom Saint André ont été magnifiquement reçus par la nouvelle association « País Saint André ».

Une autre nouvelle association va s'engager sur le chemin du transport solidaire. Elle veut s'appuyer sur du bénévolat au service de concitoyens en recherche de solutions de mobilités.

La Communauté de Communes poursuit ses engagements au bénéfice de notre commune : couche de roulement de la route du Marais et sur une partie du chemin de Rape-tout, couche de roulement et aménagements route de Peyrehette et surtout le financement du pôle santé. Par ailleurs l'opportunité de bénéficier de fonds de concours pour le photovoltaïque et de délais de paiement sur la part communale des travaux de voirie de Peyrehette sera sollicitée.

Les chiens non accompagnés laissent des déjections canines sur nos rares trottoirs et à proximité des lieux fréquentés, près de l'école et des commerces, et nous engageant à proposer des réponses.

Par ailleurs, trois « coussins berlinois », ralentisseurs de vitesse automobile, ont été installés. Ils sont une nouvelle réponse à quelques incivilités routières mais coûtent cher à la collectivité.

Le Conseil Municipal a validé la réalisation d'une acquisition foncière d'anticipation. Quatre hectares en bois et culture entreront ainsi dans le patrimoine de la Commune pour une possible urbanisation à moyen ou long terme.

Le Conseil des Jeunes vous a sollicités pour recueillir votre avis sur la pertinence de construire un « terrain multisports » ou « city-stade ». Des réponses favorables leur donnent espoir que ce projet se concrétise en 2025.

Une enquête nous a sollicités aux fins de connaître nos habitudes et nos besoins en termes de com-

merces de proximité. La participation des Andrésiens a été importante et les réponses variées et instructives.

Le Conseil des Sages se réunit régulièrement et poursuit, avec succès, son ambition d'être une force de propositions en direction du Conseil Municipal. **Les élus se félicitent de l'énergie déployée par les Sages.**

Les budgets du Centre de loisirs, du Centre d'Action Sociale, de la Caisse des écoles et de la Commune ont été votés à l'unanimité. Cette année une hausse de 3% des taux des contributions directes a été adoptée à la majorité par le Conseil Municipal.

Voilà, il vous reste à entrer avec intérêt, je l'espère, dans la lecture plus détaillée des sujets que je viens d'évoquer.

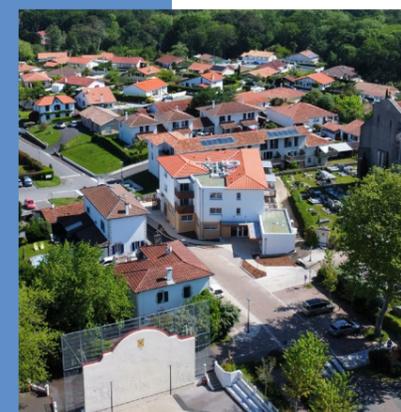
Je salue l'investissement convaincu des élus du Conseil Municipal et des agents de la collectivité. Je remercie les responsables associatifs pour le rôle essentiel qu'ils jouent au quotidien.

Notre village a besoin de toutes les Andrésiennes et de tous les Andrésiens pour construire son avenir.

Très sincèrement à vous,
Votre Maire,
Jean Baylet.



Rassemblement des Saint André



Pôle Santé



Commémoration 8 mai

Le vote du budget est l'exercice de planification indispensable pour fixer les objectifs en termes de maintien et d'amélioration des services à la population. Les moyens financiers disponibles et à mobiliser conditionnent bien sûr les ambitions du Conseil Municipal. Le budget 2024 est responsable et ambitieux.



BUDGET 2024

A l'occasion du vote du budget 2024 de la commune, il a été nécessaire de poser les enjeux.

- Prendre en compte les résultats du compte administratif de l'exercice 2023
- Assumer les travaux de 2023 restant à financer
- Définir et retenir les programmes de travaux pour 2024
- Revoir la fiscalité
- Prendre en compte notre endettement
- Présenter et voter le budget 2024

PRENDRE EN COMPTE LES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023.

Les dépenses, de Fonctionnement pour 1 591 374 € et d'Investissement pour 338 688 €, se montent au total, à 1 930 062 €.

Les recettes, quant à elles, se chiffrent à 2 036 808 €.

Ce qui génère un excédent de 106 745 €. A cet excédent de 2023, s'ajoute l'excédent de 2022 de 340 872 €, pour un résultat total de clôture de l'exercice de 447 617 €.

ASSUMER LES TRAVAUX DE 2023 RESTANT À FINANCER

En 2023, des engagements financiers ont été pris par le Conseil Municipal.

Pour certains, les travaux ont été réalisés mais n'ont pas fait l'objet d'un règlement. Le budget 2024 règlera ces dépenses. Il s'agit par exemple du matériel pour l'accueil du pôle santé, du renforcement de la sécurisation du Café des fleurs ou de la mise aux normes de sécurité du mur à gauche et du trinquet.

Pour d'autres, les travaux décidés en 2023 n'ont pas encore été réalisés en totalité. Ainsi, le budget 2024 paiera le matériel nécessaire à la couverture du lavoir, les trottoirs sur la RD 54 aux Cinq Cantons, le nouveau site internet ou encore les coussins berlinois.

Ces dépenses restant à financer représentent 120 469 €.

DÉFINIR ET RETENIR LES PROGRAMMES DE TRAVAUX POUR 2024

En même temps les élus ont privilégié certaines dépenses jugées nécessaires.

Pour 20 729 €, par exemple, des travaux obligatoires dans la forêt communale de Cassou-Hourn, des matériels à la cantine scolaire et sur les voiries.

Pour 17 068 €, par exemple, des renforcements d'équipements au trinquet et au mur à gauche.

Pour 20 333 €, par exemple, une autolaveuse, un remplacement de porte à la boulangerie, de la signalétique routière et des matériels au restaurant communal ou pour la future salle des archives.

Pour un peu plus de 200 000 €, la prise en compte de la part communale des dépenses supposées de l'aménagement de la route de Peyrehette. Ce montant a évolué entre le vote du budget et la rédaction de cette note.

Pour 268 599 €, la réfection du toit des classes élémentaires et la pose de panneaux photovoltaïques.

Soit au total, des prévisions de dépenses nouvelles d'un montant total de 526 729 €.

REVOIR LA FISCALITÉ

Les contribuables ont constaté la disparition de la Taxe d'habitation à partir de 2020.

La commune prélève toujours la Taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti.

Cette année les élus, ont, majoritairement, décidé une augmentation des taux de ces deux taxes de 3 %. La dernière hausse, elle aussi de 3 %, datait de 2012.

PRENDRE EN COMPTE NOTRE ENDETTEMENT

Notre dette qui inclut le remboursement, à partir de 2018, de l'emprunt contracté pour financer les travaux de rénovation de l'école et des locaux périscolaires exigeait le paiement d'une annuité de 141 019 € en 2023.

Par le jeu des extinctions de remboursement de certains autres emprunts, l'annuité pour 2024 se monte à 107 856 €. Cette même annuité est appelée à diminuer de près de 10 000 € en 2025 puis encore de 21 000 € en 2027 et de 16 000 € en 2028.

Ainsi, au regard des besoins de financements des travaux envisagés en 2024, les élus ont validé le principe d'un recours à l'emprunt. Celui-ci ne sera concrétisé qu'au regard des besoins réels du budget communal.

En parallèle, le Maire sollicitera, par le biais du règlement de voirie communautaire, le paiement sur quatre exercices budgétaires de la part communale des travaux de la route de Peyrehette.

Enfin, le Maire recherchera des subventions pour les travaux sur la

toiture de l'école et pour l'installation de panneaux photovoltaïques auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes.

PRÉSENTER ET VOTER LE BUDGET 2024

A l'aide de tous ces éléments, le Conseil Municipal a voté le budget pour 2024.

Ce budget s'équilibre en dépenses et recettes de Fonctionnement, à hauteur de 1 776 873 €.

En recettes, le poste le plus important, porte sur les contributions reçues ;

898 282 € répartis sur les ressources fiscales avec hausse des taux pour 654 260 € et les ressources indépendantes des taux pour 248 997 €.

En dépenses, les postes les plus importants sont :

- les Charges à caractère général pour 522 250 € dont les factures d'eau, d'assainissement, d'alimentation, les locations et biens mobiliers, les assurances, les frais de télécommunication et d'énergie en forte hausse,
- les Charges de gestion courante pour 231 993 € dont la part communale de financement du centre de loisirs, le soutien financier aux associations, le financement des fournitures scolaires des élèves de l'école et le règlement de l'intervention des Centres Musicaux Ruraux au bénéfice des enfants de l'école.
- les Charges de personnel s'élèvent, quant à elles, à 857 993 €.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Ils sont six jeunes de la Commune à participer aux réflexions du Conseil Municipal des Jeunes. Ils ont, dès leur installation, fait remonter leurs attentes pour les jeunes, mais aussi pour le village.

Ensemble et avec le soutien actif des anciens du village, les Bagans, ils ont organisé une journée inter-générationnelle sur les thèmes de la réalisation de pâtisseries et des jeux de société. Cette organisation sera reconduite durant les prochaines vacances scolaires de Toussaint.

Parallèlement, le **Conseil Municipal des Jeunes a mis l'accent sur le besoin supposé d'un « terrain de jeux multisports »** ou « City-stade ».

Ils ont rédigé un courrier sollicitant l'avis des Andrésiens. 106 réponses favorables ont été reçues, qui portaient toutes un avis familial et pas seulement individuel. On peut ainsi estimer à pratiquement 300 personnes favorables à la réalisation de ce projet.

Les Élus du Conseil Municipal ont accepté de suivre ce projet et de soutenir les membres du Conseil Municipal dans leurs démarches.

Il y a quelques semaines, ces jeunes ont reçu un représentant d'une société qui fabrique les « terrains multisports ». Récemment, ils ont choisi de solliciter quatre autres fabricants afin de disposer de moyens de comparaison.

À la réception des propositions techniques et chiffrées, ils auront à privilégier une réponse. Avec l'aide des élus adultes, ils lanceront les démarches visant à solliciter des subventions et définiront les conditions d'utilisation de cet équipement.

CONSEIL DES SAGES

Réception panneau « Villes et Villages Sages ».

Le 16 mai 2024, Madame Brigitte DELISLE, responsable administrative des «Villes et Villages Sages» est venue remettre à Saint André, le panneau de la fédération nationale.

Elle a été accueillie par Messieurs Jean BAYLET (Maire), Michel DAFLON et Etienne JOUBERT (Président et Secrétaire des Sages de St André), Marc REMAZEILLES (élu et référent municipal des Sages).

Le lieu d'implantation du panneau reste à définir.

D'autres panneaux peuvent éventuellement être achetés.

Lors de cette très sympathique rencontre, les Sages ont présenté leurs activités, les sujets traités, les relations avec les Conseils des Sages voisins (St Martin et Ondres) et avec les élus de St André.

Mme DELISLE fut favorablement impressionnée par la somme et la diversité des points abordés par les Sages de St André.

Des particularités du site de la fédération ont été présentées pour pouvoir non seulement aller chercher des informations mais aussi pour y partager des points travaillés par nos Sages.

Appel à candidature :

Quelques places sont encore à pouvoir au sein de notre Conseil des Sages de St André.

Pour y prétendre, il faut:

Avoir plus de 55 ans,

Habiter et voter à St André,

Être retraité,

Avoir envie de participer à la vie de notre village (dans une ambiance sérieuse et amicale)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter un(e) de nos Sages ou bien venir en Mairie.

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Un site tourné vers l'avenir.

Saintandredeseignanx.fr se modernise tout en conservant l'identité de la commune. L'enjeu principal du projet est de rendre lisible l'action de notre village. Il s'agissait aussi de concevoir une interface qui soit la plus durable possible, la plus accessible également.

Nous remercions nos partenaires pour la réalisation de ce site : le graphiste David Duphil (également présent pour le Journal municipal de la commune) et les développeurs de West Web Agency, Dylan Sezat et Richard Ampe.





RÉSERVES FONCIÈRES

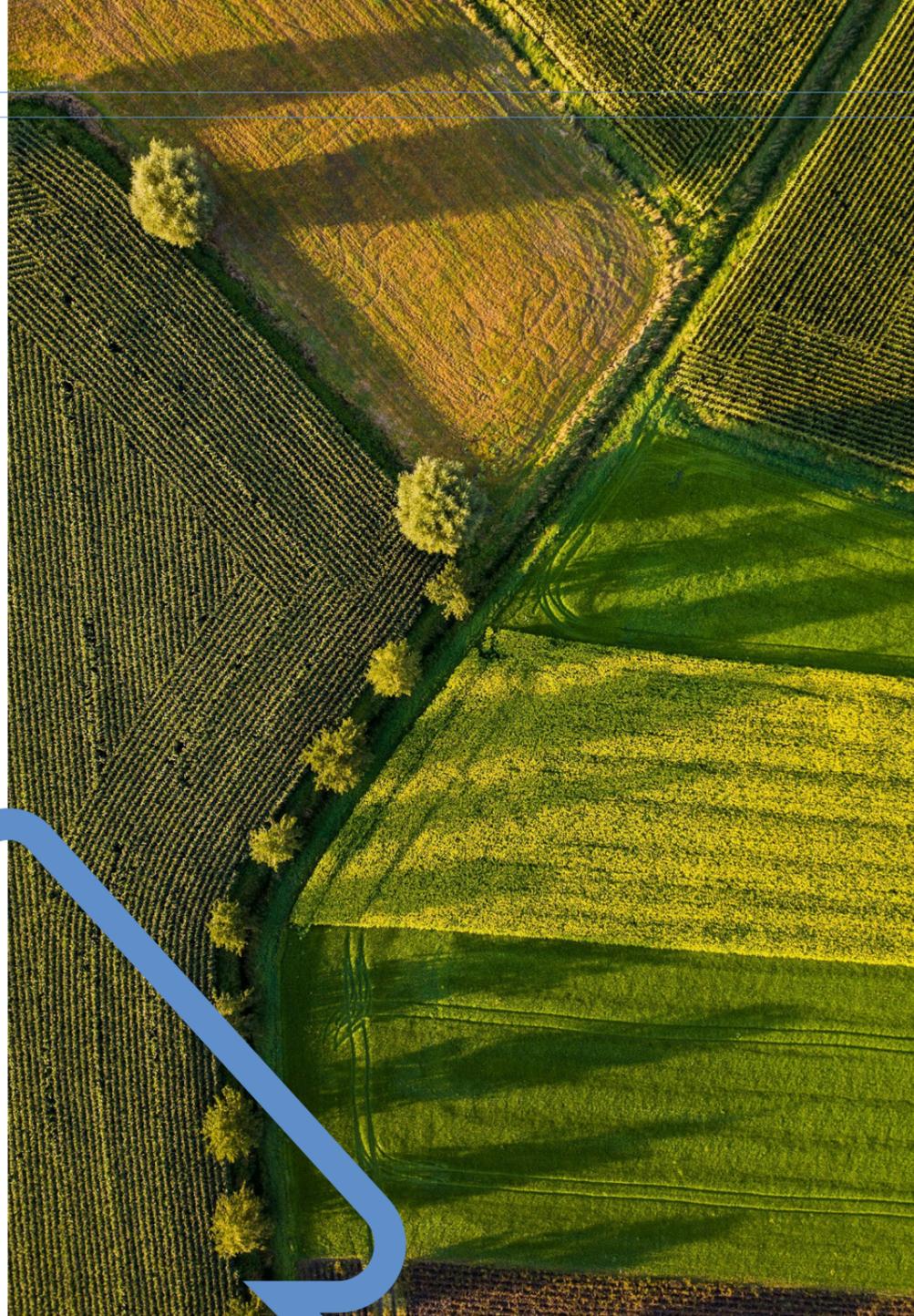
Le Conseil Municipal a entériné l'acquisition de terres agricoles, actuellement en fermage, et forestières d'une contenance de 4 hectares.

La Commune achètera, avec son accord et en pleine connaissance du fermier, ces parcelles à la propriétaire actuelle.

Le Maire se rapprochera de L'Établissement Public Foncier Landais (EPFL) et sollicitera de cet organisme, le portage financier de l'opération. Ainsi, l'EPFL achètera et la Commune règlera 20 % de la facture la première année et le solde 4 ans après l'acquisition. Aujourd'hui, le fermier dispose de la jouissance et de l'exploitation des terres agricoles vendues par la propriétaire. A moyen ou long terme, ces terres pourront changer d'affectation et devenir constructibles, au bénéfice de la Commune.

Il s'agit d'une réserve foncière comme l'ont été, à partir des années 1990, les précédentes opérations. Elles ont permis entre autres, pour la Commune :

- d'ériger le nouveau cimetière,
- de créer Andriou avec ses commerces, ses services, la place et le boulodrome et les premiers logements accessibles sur la Commune,
- d'acquérir la propriété Camiade qui a permis de construire la Mosaïque et la Maison de la Nature et de la chasse, de planter 1200 arbres dans l'arbotétum, de permettre l'arrivée de 44 familles au Casaou et de réaliser l'extension de l'école
- la forêt de Cassou Hourn sur 8 ha
- le Hameau du Preuilh pour des maisons individuelles et des logements accessibles
- les deux maisons du Bourg, remplacées aujourd'hui par le Pôle santé.
- une partie de « la Porte du Marais »



TRANSPORT SOLIDAIRE

Il existe sur ce village comme ailleurs, des personnes, nos concitoyens, qui ne trouvent pas toujours la solution pour se déplacer.

Dans notre village, la solidarité est active.

Cependant, parce que des personnes n'ont pas de véhicule, que les transports collectifs restent peu nombreux depuis la Pipette, qu'elles éprouvent, de manière passagère, des difficultés pour se mouvoir et qu'elles ont besoin de rendre visite à la famille ou à des amis ou la nécessité de se rendre à un rendez-vous médical ou administratif ou encore le besoin de faire leurs courses, à Saint Martin ou plus loin, **le transport solidaire est une solution pleine de sens.**

Pour répondre à ces besoins, une association va se créer. Elle assurera le lien entre les bénéficiaires, les référents et les chauffeurs, qui toutes et tous, se porteront candidats. Pour toutes les Andrésiennes et tous les Andrésiens qui veulent des précisions sur la nature de l'engagement qu'ils pourraient prendre et pour celles et ceux qui sont déjà prêts à s'engager,

Une réunion est prévue

Vendredi 6 septembre à 19 heures à la Mairie

Ordre du jour :

- Constitution de l'association
- Présentation des documents de référence
- Election du Conseil d'administration
- Etablissement des premières listes de bénéficiaires, de référents et de chauffeurs
- Organisation des premiers transports solidaires





VÉGÉTALISATION ET PLANTATION D'ARBRES À L'ÉCOLE ET À LA MOSAÏQUE

Pendant les vacances de février, l'entreprise Bernajuzan est intervenue dans la commune afin de planter des arbres et des massifs de fleurs à l'école et sur le parking de la salle Mosaïque.

A l'école, l'objectif de ces plantations est d'apporter de l'ombre pour que les enfants puissent trouver des coins de fraîcheur lors de journées très chaudes, mais aussi de végétaliser des espaces qui ne l'étaient pas assez. Pour se faire, 3 « liquidembars » ont été plantés dans la cour du fronton. Nous avons veillé à ce que ces arbres ne gênent pas les activités diverses qui y ont lieu (implantation des chapiteaux de fêtes, pala...).

Dans la cour maternelle, 4 mûriers platanes ont été plantés autour de l'aire de jeux, ainsi que des Lagestroemia pour apporter de la couleur et de la verdure. Un massif de fleurs a été créé dans la descente vers la garderie de l'école.

Il faudra maintenant patienter 2 ou 3 ans que ces arbres grandissent afin de créer de véritables « îlots de fraîcheur » pour nos enfants.

Enfin, **sur le parking de la Mosaïque,** des poiriers d'ornement sont venus remplacer les anciens arbres qui étaient en mauvaise santé et qui avaient été enlevés il y a quelques temps. Des massifs de fleurs ont été plantés à leurs pieds.



TOITURE DU LAVOIR

En fin d'année 2023, notre lavoir s'est coiffé d'un toit grâce à l'action bénévole de deux charpentiers retraités (Messieurs Sallenave et Jaureguiberry) ainsi que de l'aide de Messieurs Bessonart, père et fils (et de leur «Manitou»).

Avant de recevoir cette toiture, les employés municipaux ont d'abord refait tout l'encadrement des bassins qui était particulièrement dégradé.

L'ossature des fermes a été fabriquée, en atelier, par les charpentiers.

Tout le bois a été acheté par la commune et les tuiles proviennent d'un ancien atelier qui a été démoli il y a quelques années.

La mise en place de ces structures en bois a montré que nos deux retraités n'avaient rien perdu de leur métier. Aucune mauvaise surprise lors de l'installation, tout tombait en face.

L'aide du «grand Manitou» fut également appréciée pour la mise en

place des pannes et des tuiles.

Après cette installation, les employés municipaux ont réalisé les revêtements en ciment.

Cette toiture permet déjà d'éviter au lavoir de se remplir de végétaux. Les travaux ne sont pas encore terminés : la peinture de la charpente reste à faire et une fissure, dans le fond du plus grand des bassins, est à colmater.

Le Conseil des Sages de St André préconise un aménagement de la zone devant le lavoir, l'installation de banc et table, ainsi que l'affichage d'un panneau rappelant l'histoire de ce lavoir.

Ces travaux du lavoir font partie d'un souhait d'équipement plus global du secteur, avec notamment la plantation d'arbres sur la pente du cimetière, l'aménagement du fossé arrivant de derrière Andriou...

Une des idées est que ce lieu devienne un point de repos et de méditation.

Fable : «Le lavoir et ... la tronçonneuse»

(Toute grande épopée connaît son lot d'anecdotes inconnues de l'histoire, Et en voici une pour faire bonne note, qui reste dans nos mémoires)

*En ce temps-là sur le toit d'un lavoir, une tronçonneuse,
Sans doute par la chaleur rendue soucieuse,
Décida après des travaux pleins de peine,
D'aller un peu se refroidir la chaîne.*

*Las, au lieu d'un repos aérobique,
Ce fut un magnifique «plouf» olympique !*

*Le jury présent, professionnel en balistique,
Applaudit et alloua un 10/10,
comme note artistique.*

*Poumon plein d'eau, impossible de lui déboucher le nez
Après cet exercice bien involontaire d'apnée.*

Heureusement, merci ô Dame nature,

Puisque en vapeur, l'eau se dénature (...au bout de plusieurs jours..)

*Ainsi, après les craintes suscitées,
La Belle est bien ressuscitée.*

Moralité:

Tronçonneuse : dans le bois et la sciure, tu peux connaître des heures glorieuses, Mais surtout, éloigne-toi bien des surfaces pleines de solutions aqueuses.



PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Avec l'aide du SYDEC, une étude de faisabilité technico-économique pour une mise en place de centrale photovoltaïque alimentant en autoconsommation l'ensemble des bâtiments de la Mairie a été réalisée.

Le but du projet est d'alimenter les usages des bâtiments de la commune tels que : la Mairie, le groupe scolaire, la cantine et le centre de loisirs, le mur à gauche, le trinquet et les services techniques, tous raccordés sur un même compteur électrique situé dans le bâtiment de la cantine et lié au réseau de distribution publique d'électricité, par une centrale photovoltaïque en autoconsommation raccordée au réseau public.

La solution d'autoconsommation pour les besoins énergétiques liés à l'électricité permet d'éviter de puiser la ressource électrique nécessaire sur le réseau de distribution et de la remplacer par l'électricité produite localement.

Ainsi, à partir d'une ressource inépuisable (limitation du recours aux énergies fossiles) la fourniture d'électricité s'affranchira de la hausse du coût de l'électricité provenant du réseau de distribution annoncée et inévitable, et améliorera le bilan écologique puis économique de l'installation.

La présente étude de faisabilité présente ainsi la possibilité d'assurer l'alimentation en électricité de ces

bâtiments par une installation de production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus de production. L'étude s'est donc attachée à répondre aux critères exigés par l'obtention de l'autonomie avec :

- Un Taux d'autoconsommation moyen annuel qui dépendra de la production électrique Enr (énergie renouvelable) annuelle couvrant un besoin maximal en décembre, mais excédentaire le reste de l'année
- Un Taux de couverture moyen annuel qui devra être supérieur à 30% de la consommation électrique des bâtiments.

En ce qui concerne les conditions de dimensionnement du système d'autoconsommation les hypothèses suivantes ont été considérées :

- Couverture de la consommation journalière sécurisée par l'installation photovoltaïque
 - Puissance du système photovoltaïque en accord avec la puissance souscrite des sites pour optimiser la couverture de l'énergie produite et consommée sur place.
- Pour ce faire, les panneaux vont être installés sur les toits des préaux de



l'école ainsi que sur certains toits du groupe élémentaire (voir photo), le tout pour une puissance installée de 106 Kwc.

Pour cette mise en place, la charpente du groupe élémentaire va être refaite.

Montant prévisionnel du projet : 229 832 € HT.

Des demandes de subvention ont été faites à :

- DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Conseil Départemental, CRTE (Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique)
- EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)
- FEC (Fonds d'Équipement des Communes)

Ce projet nous permettra de faire une économie d'énergie annuelle d'environ 25 000 € par an, ainsi qu'une revente d'énergie qui couvrira aux ¾ notre échéance annuelle d'emprunt.

En sus des économies, nous pourrions plus tard augmenter notre capacité de production.

LE PÔLE DE SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Le 22 avril dernier, les praticiens, installés dans leurs locaux tout neufs, ont commencé à recevoir leurs patients.

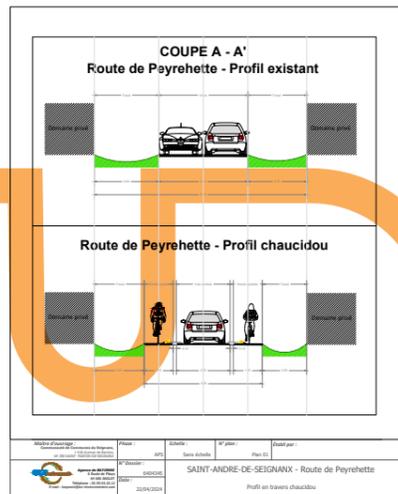
Mi-mai, le hall d'accueil affichait des œuvres de photographes, de peintres, de sculpteurs en majorité de la commune. Fin juin, les bénéficiaires du CIAS et les locataires des 8 appartements, s'installaient.

Ce qu'il faut savoir :

1. Deux médecins, un cardiologue, deux infirmières, une ergothérapeute et une orthophoniste sont à notre disposition
2. Les huit logements, 6 T2 et 4 T3, sont attribués
3. Les praticiens disposent d'une place sur le parking proche des ateliers municipaux
4. Les locataires des appartements disposent d'une place réservée à l'entrée du parking du trinquet et de la salle de sports
5. La voirie, au droit du pôle santé a été volontairement rétrécie et fait l'objet d'un accès prioritaire pour les véhicules venant de Mayou et de la route de Peyrehette
6. Le bâtiment porte le nom « Escadença » qui, en gascon, veut dire « chance »
7. La Communauté de Communes a pris en charge la construction du pôle santé, de la salle pour les bénéficiaires du CIAS et assure la gestion des locaux médicaux
8. La Commune a financé le comptoir d'accueil du pôle, sa décoration intérieure et prend en charge le ménage du hall. Elle assurera, par le biais des services techniques communaux, l'entretien des espaces verts ainsi que des parkings réservés.
9. L'organisme XL Habitat a financé la construction des logements ainsi que la réalisation des espaces verts
10. Les praticiens sont locataires de la Communauté de Communes. Ils pourront devenir propriétaires dans cinq ans au plus tôt.



La Commune de Saint André de Seignanx et la Communauté des Communes du Seignanx entreprennent des travaux de réfection et d'aménagement de la Route de Peyrehette entre le chemin piétonnier Trinquet-Mayou et le Carrefour avec la Route des Cinq Cantons.



RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PEYREHETTE

Pour ce faire, des acquisitions de terrain sont nécessaires afin de régulariser l'emprise de la route. Celle-ci sera élargie par endroits et recouverte d'un tapis d'enrobé.

Une chaussée à voie centrale banalisée appelée chausaidou ou chaucidou (chaussée à circulation douce) sera aménagée, ainsi que des écluses et un passage surélevé.

Le chausaidou partage la chaussée en trois voies (voir plan) :

- Une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés (camion, voiture, moto)
- Deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos et des piétons.

Trois cas de figure se présentent :

1. La route est dégagée : Je circule au centre de la chaussée.
2. Un véhicule se présente en face : Je me rabats sur la droite pour croiser le véhicule tout en vérifiant qu'il n'y a pas de vélos sur la bande cyclable.
3. Je croise un véhicule et il y a un vélo sur la piste cyclable : Je reste derrière le vélo et j'attends que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste. Une fois le cycliste doublé, si aucun autre véhicule se présente face à moi, je reste sur la voie centrale.

Les règles de circulation :

- À vélo : Je circule à droite de la route, derrière la ligne discontinue.
- À pied, en scooter ou en cyclomoteur : Je circule comme les vélos, à droite de la route.
- La vitesse est limitée à 30 km/h.

Une réunion publique a été organisée le 26 juin pour informer les riverains et les usagers.

Le planning :

- Consultation des entreprises : durant l'été
- Choix final de l'entreprise : en septembre
- Démarrage des travaux : au 4ème trimestre 2024

Coût des travaux :

- Montant Communauté des Communes : 337 761.60 € TTC
- Montant Commune de Saint André de Seignanx : 103 382.40 € TTC, payable en quatre exercices.

FAUCHAGE

Le fauchage des routes et chemins de Saint André de Seignanx est géré par trois collectivités :

Les Routes Départementales 54, 154 et 817 (soit les Routes de Saubrigues, du Bosquet, de Saint Martin de Seignanx, de la Pipette et 817) hors agglomération, sont gérées et fauchées par le Conseil Départemental des Landes à l'extérieur des panneaux d'agglomération.

Les passages ont lieu :

- Courant mai/juin : Accotements + talus dans les virages, carrefours, panneaux de signalisation.
- Courant août : Accotements + fossés + talus dans les virages, carrefours, panneaux de signalisation
- Hiver : Fauchage complet du domaine public

Les Routes Communales d'Intérêt **Communautaire** (soit les Routes du Marais, de Peyrehette, du Mouliot, de Saint Martin de Hinx, de la Fontaine et le Chemin de Cassou Hourn jusqu'au parking de randonnée) sont gérées par la Communauté de Communes du Seignanx et fauchées par l'entreprise Colet, basée à Urt, en suivant le même modèle que le Conseil Départemental des Landes.

Les Routes Départementales en agglomération (à l'intérieur des panneaux d'agglomération) et les routes et chemins revêtus (soit les Routes de La Moulasse et de Castagnos ainsi que les Chemins de Frère, de Hilloua, de Misson, de Pinsolle, de Lacrouzade, de l'Arche de Noé, de Rapetout sur sa partie enrobée et du Lotissement des Hauts de Rapetout) sont gérés par

la Commune de Saint André de Seignanx et fauchés par l'entreprise Colet, basée à Urt, pour un marché triennal (de 2024 à 2026).

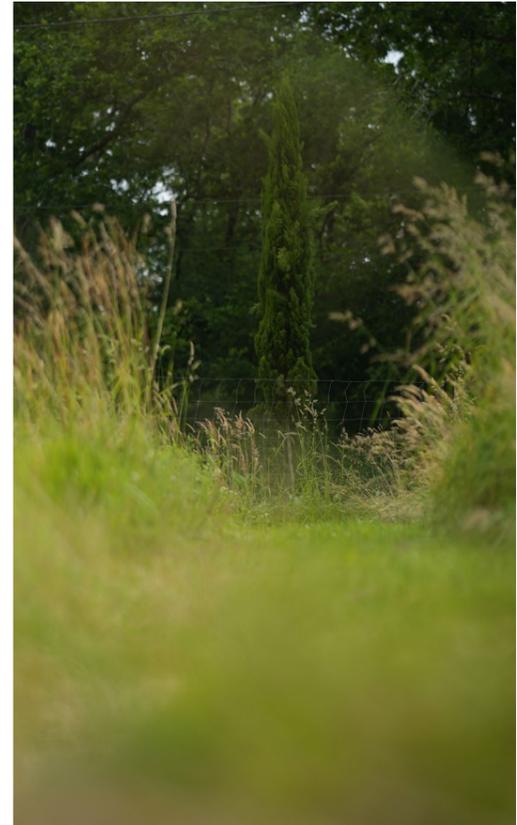
Les passages ont lieu :

- Mai : Fauchage accotements + talus dans les virages, carrefours et panneaux de signalisation.
- Juillet (avant les Fêtes d'été) : Fauchage complet jusqu'à la limite du domaine public
- Novembre : Fauchage accotements + talus dans les virages, carrefours et panneaux de signalisation.

Pour les chemins non revêtus

(soit les Chemins du Barat, de Castangs, de Rapetout, de Lesbaches, d'Espès, de Sanguina et de Cassou Hourn après le parking de randonnée), les passages ont lieu :

- Juillet : Fauchage complet jusqu'à la limite du domaine public
- Novembre : Accotements



AIRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS DE VENAISON

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation concernant les déchets de venaison, la Communauté de Communes du Seignanx met en place et finance trois points de collecte sur le territoire, ainsi que le traitement par une entreprise spécialisée, ATEMAX.

Pour les ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Saint Martin de Seignanx et de Saint André de Seignanx, ce point, clôturé, est installé sur la Route de Peyrehette, près du tri sélectif.

Il est équipé d'un point d'eau pour le nettoyage des bacs et est relié à la station d'épuration dans le respect de l'environnement.





PROJET SPORT ET JARDIN

Le Centre de Loisirs s'est engagé dans un projet autour du sport.

Depuis le mois d'avril, un projet sur le thème du sport est en cours. Il a été initié par un des animateurs de la structure Lucas PECAK. Il répond à un appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine, qui en cas de validation, permettait d'obtenir des places pour aller voir les jeux Olympique à Paris cet été.

Le sport est porteur de valeurs et d'ambitions qui semblent, à notre sens, une priorité dans la construction des jeunes citoyens.

Durant le déroulé de ce projet, ces jeunes ont pu être initiés au rugby par un joueur de l'US DAX, Théo TREMEAU et chaque enfant est reparti avec des posters et un sac.

Ils ont découvert le skate grâce à une première approche avec simplement une planche à roulette et une seconde journée où ils ont pu se perfectionner avec des rampes.

Bientôt, nous avons accueilli Mathilde PETRIAUX qui participera aux Jeux Olympiques et qui va présenter sa discipline : le Hockey sur Gazon. Elle occupe le poste de gardienne.

L'équipe d'animation, autour de Lucas, a souhaité aussi sensibiliser les enfants à la nécessité pour tous de pratiquer un sport. Les enfants ont ainsi participé à une journée HANDI-

LAND organisée par le Département le mercredi 29 mai à Soustons. Les Centres de Loisirs du département y étaient invités en même temps que des enfants handicapés. Nos enfants ont pu prendre conscience que la pratique sportive est possible aussi pour les publics en situation de handicap.

Et pour finir, nos enfants vont rencontrer Thibaut FORAY, qui suite à un accident survenu lors d'une mission militaire a perdu ses 2 jambes. Il est pilote handisport de moto sur circuit et vice-champion de France. Pour clôturer ce projet, 7 enfants et 2 animateurs auront l'immense chance d'assister aux Jeux Olympiques de Paris le 30 Juillet. A Paris, au stade de France, nos 9 privilégiés assisteront aux demi-finales, au match pour la troisième place et à la finale du Rugby à 7 féminin.

Ce déplacement est rendu possible par l'appui financier de la Région et de la Commune.

A la garderie périscolaire, un projet jardin et un autre de fleurissement.

Lors des vacances scolaires d'avril notre thème était la découverte de la nature. Nous avons fait appel à l'association PERMAP'S récemment installée sur la commune pour nous



accompagner. Le groupe des petits a, grâce à des feuilles, réalisé des empreintes, le groupe des moyens a fait des découvertes utiles lors d'une balade animée à l'arboretum et le groupe des grands a participé à la végétalisation des espace verts. D'autre part et **grâce à l'implication des enfants, nous avons dorénavant un magnifique espace fleuri à l'entrée de la garderie.** Il a été réalisé en collaboration avec les services techniques de la commune qui ont préparé la terre, bâché et réalisé 2 arches et grâce à Anthony Castera, maraîcher sur la route du Marais, qui a accompagné les enfants lors des plantations. Les arches sont décorées grâce aux activités des plus jeunes sur le thème du « printemps » avec une évolution en fonction des thématiques abordées au Centre de Loisirs.



PRÉSENTATION DU CLAS

Le CLAS est un dispositif qui existe depuis bientôt deux ans sur Saint-André de Seignanx. C'est un partenariat entre la Mairie, la CAF et l'école.

Son but est de proposer, à un petit nombre d'élèves, sur le temps de la garderie périscolaire, un accompagnement personnalisé pour l'aide aux devoirs ainsi que de nombreux ateliers. Ces ateliers visent à améliorer la confiance et l'estime chez les enfants. Ils permettent également d'offrir les ressources nécessaires afin d'aider à leur épanouissement à l'école et sur un plan personnel. En début d'année scolaire, le projet CLAS est présenté à Géraldine JOUBERT, directrice de l'école. Ce projet est ensuite diffusé à l'équipe enseignante. Durant un mois, un repérage des élèves est conduit par l'ensemble des enseignants. Ces enfants sont ensuite dirigés vers le CLAS.

La référente CLAS, Anaïs LAPOUBLADE, travaille conjointement avec l'école. De nombreux échanges et bilans sont faits tout au long de l'année avec la directrice et les enseignants des élèves concernés. Ces échanges sont essentiels.

Cette année, le projet du CLAS a porté sur la découverte des richesses de la commune. Le groupe d'enfants a pu découvrir de nombreux intervenants habitant et intervenant sur notre commune. C'est ainsi que Claudie VEILLE (Sophrologue), Marie COUTURE (Créatrice / couturière), Laurence GALLI (art thérapeute), Christelle DAUZIER, (Kiki&Graminées Fleuriste), Marie ESPENEL (Apicultrice), Jennifer CHETOUT (Massage), Marie MEUNIER (Permaps), Yoann KLECHA (Boxe) sont à remercier pour avoir contribué à l'épanouissement des enfants.

Le CLAS travaille également sur l'édition mensuelle d'un journal qui est diffusé numériquement aux parents d'élèves des cycles 2 et 3. **Ce journal est un outil pédagogique précieux.** Les enfants travaillent différentes compétences scolaires, les mathématiques avec les recettes, le français avec la rédaction des textes, l'outil informatique pour les recherches. Il permet aussi la création d'interactions dans la cour de récréation ainsi que de nombreux retours par mail des familles.

LE PLAN CANICULE, DE QUOI PARLE T'ON?



QUAND?

Ce plan est actif du 1^{er} juin au 15 septembre.

QUI PEUT EN BENEFICIER?

Les personnes les plus fragiles peuvent demander à s'enregistrer sur le registre dédié.

Pour cela, contacter la mairie!



COMMENT CA MARCHE?



Un membre du CCAS accompagne le bénéficiaire durant la période estivale, rappelant notamment les préconisations en cas de fortes chaleurs. Cet accompagnement peut se poursuivre tout au long de l'année.

MICRO CRÈCHE LE MONDE DE ENNO

Le « Monde de Enno » est une micro-crèche associative qui accueille 12 berceaux.

Elle se trouve à Saint Laurent de Gosse.

Elle bénéficie de financements de trois communes, Saint Laurent de Gosse, de Biaudos et de Saint André de Seignanx.

La tarification est modulée en fonction du quotient familial.



NOUVEAUX SUR LA COMMUNE

OH POTENTIEL

Pour dynamiser un parcours professionnel, développer la cohérence et la fluidité d'une équipe, favoriser le travail collaboratif, dépasser des blocages personnels ou d'organisation, Oh ! Potentiel conçoit et met en place des interventions sur-mesure.

Anne Litique
06 46 63 67 27
www.ohpotentiel.com

KINÉSITHÉRAPIE

« Plusieurs patients me qualifient de KINE MAIS PAS QUE », alors comme ce sont eux qui passent entre mes mains, c'est ainsi que j'ai envie de décrire mon travail.

Alors Kiné ...

Oui, je le suis depuis 30 ans. Je masse (l'essentiel de ma pratique) et je « kinésithérapeute » (thérapie par le mouvement), j'accompagne la personne à se remettre en mouvement après un arrêt, un blocage (physio-

tin de Seignaux et me voilà avec mes bagages professionnels pour travailler dans votre commune, à mon domicile sur le chemin de Rapetout.

Mais pas que kiné, alors quoi d'autre ...

D'abord je veux dire que je suis faite de mes rencontres, et de la confiance qui s'y installe. Mieux saisir les problématiques d'un patient, de son environnement, dans sa globalité, trouver tous les moyens de saisir quand, comment et pourquoi le corps parle en symptômes, en « mal-à-dit ».

Pour cela j'utilise la relaxation thérapeutique profonde (méthode Surrender), la réflexologie plantaire, le massage traditionnel polynésien, le décodage biologique. Mais aussi faire bouger, assouplir en mini groupe (dedans mais aussi en nature), massage au miel, accompagnement avec la musique des plantes, les fleurs de Bach ...

Juste être là, tenir la main pour faire un pas de plus debout, j'essaye de créer de la « reconnaissance fonctionnelle ».

45 chemin de Rapetout Maison
Marendel
06 63 58 19 87
acmkine@orange.fr
Alexandra Clément



logique, émotionnel, accidentel, douloureux ...), à retrouver son élan vital. Je suis originaire des Vosges, des remplacements pendant 5 ans un peu dans toute la France, ensuite installée sur le BAB il y a 10 ans. Il y a 4 ans j'ai créé un cabinet sur St Mar-



LE RUCHER DES IMMORTELLES

MIELS LOCAUX ET PAINS D'ÉPICES

Ouverture pour vente directe
Tous les jeudis matins
De 10h à 13h.
731, Route de la Moulasse
Saint André de Seignaux



SELLE QUI VOYAGE

Avant de poser ses roues et ses sacoches de vélo dans notre village où elle vit désormais, Karine MEERPOEL a sillonné quelques-unes des plus belles et hautes routes du monde.

Pendant de longues années, sa vie s'est confondue aux voyages, les voyages confondus à sa vie.

Un rêve d'enfant étroitement lié à cette mappemonde offerte par ses parents, car c'est à force d'imaginer ces bouts du monde et ceux qui y habitent, avec cette indissociable envie d'aller à leur rencontre, que sont nés ses voyages.

Pour découvrir ces lointains ailleurs, elle a d'abord emprunté tous les types de transports locaux avant de traverser à pied quelques années durant, l'Himalaya indien et le Karakorum pakistanais pour finalement choisir le vélo comme parfaite monture et fidèle compagnon !

Un magnifique vélo, construit et rendu solide par son oncle, et prénommé Drokpa, traduction tibétaine pour « nomade » faisant référence à cette région la plus haute du monde qui a inauguré, en 2207, ses voyages à vélo et transcrit son choix de style de vie.

Quelques années plus tard, elle repart, Drokpa dans la soute de l'avion qui s'envole pour Beijing (Pékin). Elle emporte avec elle le strict minimum : des cartes, une tente, un matelas, un sac de couchage, un réchaud et de la vaisselle, des vêtements pour toutes les météo, une petite pharmacie et des outils. Pas de téléphone portable et encore moins d'ordinateur ! **Près de 45 kg au total**, vélo compris, qu'elle hissera notamment jusqu'à 5 400m d'altitude au col indien de Tagland-La pendant un long périple en solitaire de près de deux années.

C'est cette aventure humaine, à travers une vingtaine de pays sur plus de 22 000 km entre la Chine et la Haute-Savoie, que Karine partagera avec les Saint-Andriinois **le vendredi 20 septembre 2024 à 20h en Mairie**, Salle du Conseil.

Elle présentera son film-diaporama, remarqué dans divers festivals spécialisés et sera heureuse d'échanger avec vous tous.





LECTURES

À Saint André, l'acte de lire, la lecture et les livres tiennent une place importante.

A l'école d'abord où les élèves sont continuellement invités à lire. A la bibliothèque, des bénévoles accueillent de jeunes élèves chaque semaine et mettent à disposition de tous une multitude de livres. Dans le village où à l'initiative du Conseil des Sages, une boîte à livres est désormais disponible à Andriou.

Au village toujours, où le Conseil Municipal soutient l'action de l'association « Lire sur la vague » qui lutte contre l'illettrisme par la promotion du livre et de la lecture auprès des collectivités publiques et des familles. Ainsi, concrètement, chaque année, les enfants de petite section de classe maternelle et les nouveaux-nés reçoivent un ouvrage offert par la Commune.

Le Conseil Départemental remet, lui, un livre à tous les enfants de classe de CP et offre un bon d'achat en livres pour les collégiens de sixième. Récemment, la bibliothèque du village a bénéficié de plusieurs dons de livres de particuliers. Provenant d'adultes mais aussi d'enfants qui ont fait cadeau de leurs propres livres. Qu'ils soient tous remerciés.

Montesquieu a écrit : *"Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé."*

Alors, bonnes lectures.



PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI SANTÉ LANDES

La Plateforme Territoriale d'Appuis Santé Landes a trouvé, dans notre Commune, la possibilité de disposer d'une salle mise gracieusement à la disposition d'une enseignante en activités physiques adaptées.

Cette professionnelle recevra et accompagnera des personnes bénéficiant, par leur médecin, d'une prescription pour leur remise en forme, jugée nécessaire après des événements ayant dégradé leur santé physique. Grâce à l'accompagnement de l'Agence de Santé, **les activités physiques sont gratuites pour le bénéficiaire et s'étalent sur une durée de 6 mois.** La Maison de la Nature accueillera les bénéficiaires de ces prescriptions médicales chaque lundi et chaque jeudi.



CHŒUR AND CÒ

Les 42 adhérents de l'association Chœur and Cò se retrouvent tous les jeudis dans la salle Mosaïque pour le plaisir de chanter ensemble de 20h à 22h, dirigés par Mimi Rémazeilles, cheffe de chœur et accompagnés de Surya Mathieu, musicien.

Le répertoire essentiellement issu de la chanson francophone contemporaine comprend aussi quelques titres en anglais ou autres langues, harmonisés pour le chant polyphonique à 3 ou 4 voix.

Si vous aussi, vous avez envie de chanter, n'hésitez pas à venir nous rencontrer surtout si vous venez renforcer le pupitre des hommes. **Nous avons vraiment besoin de vous**, Messieurs, pour continuer sur ce chemin ! Pas besoin de connaissances en solfège.

Le chant choral permet de vivre de nombreux moments festifs et de nombreuses rencontres.

Le 23 mars 2024, nous avons eu le plaisir de retrouver nos amis du chœur Croq'notes de Pessac pour un concert partagé à Cestas et un week-end convivial avec entre autres visite des Bassins des lumières à Bordeaux et croisière sur la Garonne. Le 21 avril, c'est Chœur and Cò qui a reçu lous Amics dou Born de Mimizan dans la salle Mosaïque pour un concert très réussi et chaleureux et un après-concert qui l'était tout autant. Et le 21 juin, pour la fête de la Musique, vous pourrez nous retrouver à Bayonne devant l'église Saint André (forcément) à 20h. Alors, à bientôt !

BIK'HEARTS FRIENDS

3ème édition, nous y sommes enfin, après une année de préparation, nous vous avons concocté un week-end plein de surprises.



Toujours sur 2 jours, les 14 & 15 Septembre, des stands Bikers et Artisans Locaux, des animations pour tous les âges, venez en famille (entrée gratuite), de la country, concours de bras de fer... Un point d'orgue Samedi soir ; H ON The ROCK animera un repas (paella géante) sur réservation, les infos suivront. Expo Motos, Voitures, lancé de Moteur, parade Bruyante dans vos quartiers dimanche Matin, la bénédiction des motos précèdera un apéritif offert à tout le monde par notre belle Ville de Saint-André de Seignanx. Un superbe week-end pour partager avec vous notre passion, notre fraternité, notre amitié autour d'une bonne bière, dans une ambiance « Biker ».

Nous aurons le plaisir de vous rencontrer déjà, lors des fêtes du village cette année, vos Bikers de Saint André vous réservent quelques surprises derrière les chars.

Toute mon équipe, les membres, les bénévoles et nos nombreux amis vous accueilleront lors de cette troisième édition dans un esprit de partage et d'amitié comme nous avons l'habitude de vous proposer. Le Rendez-vous est pris avec vous, venez nous voir, à bientôt.

Signé vos BIK'HEARTS du SUD-OUEST
Renseignements au : 0612132229



PAÏS SAINT ANDRÉ RASSEMBLEMENT DES SAINT-ANDRÉ DE FRANCE

Les membres de l'Association Païs Saint-André ont le sourire : mission accomplie !

L'association s'était fixée pour but d'accueillir le rassemblement des Saint-André de France, rassemblement qui a lieu tous les 2 ans pendant le week-end de l'Ascension.

Pour y arriver, Païs Saint-André a été créé en 2023, a collecté des fonds en proposant des manifestations (soirées œnologie, participation au marché de printemps et de Noël), a obtenu une aide financière de la commune de Saint-André-de-Seignanx et de la Communauté de Communes du Seignanx et a bénéficié du soutien technique de la Municipalité par l'intermédiaire de Monsieur le Maire et de son Adjointe en charge de la vie associative (ces derniers prenant activement part aux animations du week-end).

Après plusieurs mois de préparation, tout était en place pour accueillir **ce bel évènement et ils étaient plus de 160 à se retrouver entre habitants de Saint-André.**

Leur point commun étant d'habiter une commune ayant le même patronyme = SAINT ANDRE.

Des délégations des communes de Saint-André-de-Corcy (Ain), Saint-André-sur-Vieux-Jonc (Ain), Saint-André (Tarn), Saint-André-le-

Désert (Saône et Loire), Saint-André Goule d'Oie (Vendée), Saint-André en Terre Plaine (Yonne), Saint-André-de-Boège (Haute-Savoie), Saint-André-le-Coq (Puy de Dôme) avaient fait le déplacement.

Certains se sont retrouvés avec plaisir, ayant tissé des liens d'amitié lors de précédents rendez vous, les autres ont fait connaissance avec un plaisir non dissimulé, et une énergie communicative, déjà de belles rencontres à l'avenir prometteur.

Un programme chargé attendait les participants. Pour cela, Païs St-André s'était entouré d'une équipe de bénévoles très motivés et multitâches. Grâce à toutes ces petites mains, la restauration a été assurée du jeudi soir au dimanche matin, du petit déjeuner au dîner, avec entre autres un repas landais composé d'une assiette landaise, de confit de canard, de pastis landais, et d'un méchoui haricots et tourtière. Tous ces mets locaux ont été très appréciés et ont marqué les papilles des 160 à 200 convives.

Les découvertes gastronomiques étaient ponctuées par des activités et visites de la région :

- exposition prêtée par le Conseil

Départemental des Landes ayant pour thème l'histoire et les traditions des maisons landaises,

- Partie de pelote du Championnat des Landes main nue place libre,

- démonstration de pelote en trinquet et mur à gauche assurée par les jeunes et moins jeunes du Pilotariak – certains ont essayé la «balle» contre le mur mais ont trouvé l'exercice un peu douloureux,

- visite en bus des plages landaises de Seignosse, Hossegor, Capbreton,

- visite de Bayonne menée par des guides presque professionnels et équipés d'un grand drapeau jaune avec la croix de St-André en noir,

- danses folkloriques landaises avec les échassiers Les Bergers du Seignanx,

- chants basques interprétés par un groupe d'hommes venus en voisins et amis, et animation d'après repas assurée par un DJ toujours bénévole (et dynamique) pendant tout le week-end.

La tradition veut aussi que les communes échangent des cadeaux, Païs St-André avait choisi d'offrir une superbe boïna brodée à chaque représentant de groupe.

Le cadeau a été apprécié car arbo-

ré fièrement tout le week-end par leurs bénéficiaires qui se protégeaient ainsi du soleil qui avait fait l'amitié de sa présence.

Le temps fort du rassemblement a été le marché des terroirs :

chaque participant propose sur un stand des spécialités culinaires de sa région, la dégustation est libre, gratuite et généreuse, et est accompagnée d'explications données sur la nature du produit, sa fabrication...

C'est un moment d'échanges privilégié entre participants, un moment de partage qui se fait dans la bonne humeur, on communique son attachement et sa fierté d'appartenir à son «païs», on prend le temps de se connaître et le lien continue ainsi de se tisser.

Tous les participants sont repartis le sourire aux lèvres, enchantés de l'accueil qui leur a été réservé en «païs» landais et se sont donnés rendez-vous dans 2 ans en Vendée à Saint-André Goule d'Oie.

Voilà ! **Un week-end qui fait du bien, une bulle de bonne humeur, de bienveillance, de partage... et d'amitié tout simplement.**







LOUS BAGANS CIDRERIE

Sortie des «Bagans»
de Saint André de
Seignanx en cidrerie le
vendredi 22 mars 2024



72 inscrits pour cette journée cidrerie. Un record et une bonne surprise obligeant à la location de 2 bus et son corollaire : accepter un bilan financier légèrement déficitaire. Peu importe, nous pratiquons depuis longtemps la doctrine du quoi qu'il en coûte en nous interdisant de laisser quiconque sur le bord de la route et surtout pas « les nouveaux » désireux d'embarquer avec nous.

Le déroulement de cette journée est immuable et fait partie des sorties incontournables.

Visite de Getaria et apéro dans les bars du centre-ville, repas à la cidrerie AGINAGA dont le menu est toujours aussi apprécié pour sa qualité puis retour par Béhobie avec un arrêt dans les ventes.

On pourrait dès lors craindre une désaffection en raison du « déjà vu », de l'augmentation des prix et douter de la motivation des adhérents à y participer.

A l'évidence, rien ne résiste à l'envie de nos retrouvailles. C'est un groupe ouvert qui apprécie à sa juste mesure ces moments de convivialité et le fait savoir. La preuve ? Le bouche à oreille qui attire de nouveaux adhérents venus des communes voisines et qui deviennent à leur tour nos meilleurs ambassadeurs. On souhaite tout autant l'adhésion de potentiels « Bagans » résidant à Saint André dont certains hésitent encore à nous rejoindre.

Venez essayer et vous serez adoptés !

Les témoignages de satisfaction sont notre meilleure récompense mais le bilan plus que positif de cette journée est à mettre au crédit de nos adhérents.

TUE COCHON

Remise d'un chèque de
1500 euros à Madame
Diris représentante de
France Alzheimer pour
les Landes.

Le 10 février dernier, à l'initiative du Président des Bagans, Michel Suhubiette, une quarantaine de bénévoles, issus de plusieurs associations locales et des élus municipaux ont, durant toute la journée, confectionné les boudins et préparé le repas servi, le soir, à 192 personnes.

Ce nouvel épisode du «tue cochon», outre le plaisir de bien manger, et de **se retrouver au cœur de la vie du village**, a permis à chaque convive de participer à une œuvre utile.

Les bénéfices de cette journée de solidarité et de convivialité ont été intégralement remis à France Alzheimer le 26 avril dernier.



L'ENTRAIDE DU SEIGNANX

Afin de récolter des dons financiers, les bénévoles de L'entraide du Seignanx, ont organisé un concert de solidarité donné en l'église de Saint Martin de Seignanx, le dimanche 14 janvier 2024.

- SEIGNANX EN CHŒUR et CANTE BROU dirigé par Céline CAUCHETIER,
- AEOLIA, dirigé par Emmanuelle LAMARQUE,
- Les TROUBL'ADOUR

Ces quatre chorales ont uni leurs talents, pour apporter leur soutien à L'entraide du Seignanx, Les Restos du Cœur, le Secours Populaire . Plus de 250 personnes ont répondu à notre appel de solidarité.

Le 13 mars, quatre élèves enthousiastes, ont commencé leurs cours de guitare offerts gracieusement par Gérard, un bénévole de l'entraide du Seignanx. **Ce premier cours marque le début d'un voyage prometteur pour ces quatre élèves qui auront l'occasion de développer leur talent et leur passion pour la guitare.** Nous sommes reconnaissants envers Gérard pour sa générosité et son dévouement. A ce jour d'autres enfants de notre association sont intéressés

Le jeudi 28 mars, nous avons offert des œufs de Pâques et des places de cinéma à une vingtaine d'enfants en précarité ; afin de leur apporter un peu de joie et divertissement pendant cette période festive.

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ OUVRENT LEURS PORTES AUX PATIENTS AU BOURG DE SAINT-ANDRÉ

Ce mercredi 24 avril, les professionnels de santé ont signé leur baux le 24 avril dernier et démarrent désormais leur activité au Pôle de Solidarité et de Santé Escadença du Seignanx au bourg de Saint-André de Seignanx.

Très attendu par toutes les parties présentes, les professionnels de santé ont signé leurs baux en présence de la Présidente de la Communauté de communes, du Maire de Saint-André-de-Seignanx et du Notaire de la Communauté de communes.

Les 2 médecins généralistes, le cardiologue, les deux infirmières, l'ergothérapeute et l'orthophoniste prennent désormais possession de locaux flambants neufs dans le pôle médical de 225 m² situé au rez-de chaussée du bâtiment.

A la fin du mois de juin, la salle d'activités de 67m² du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de communes ainsi que sa terrasse de 38 m² seront également livrés pour compléter l'offre en rez-de-chaussée. Elle deviendra un lieu d'échange et de partage pour renforcer les liens sociaux et lutter contre l'isolement des personnes âgées. Les équipes du CIAS donneront régulièrement rendez-vous aux 500 bénéficiaires des actions de maintien à domicile pour leur proposer des animations conviviales. En ce début d'année

2024, les ainé.e.s du CIAS ont reçu le programme de toutes les activités qui leur seront proposées tout au long de l'année. Une proposition riche et diversifiée qui permettra à chacun de répondre à ses envies. Les seniors désignés lors de la commission d'attribution de logement pourront également intégrer leur nouveau domicile situé dans les deux étages du bâtiment au début du mois de juillet. Ce projet, réalisé par la Communauté de communes du Seignanx en co-maîtrise d'ouvrage avec XL Habitat, qui a mandaté le cabinet LSD et Madame Christelle LESPARRÉ comme architecte, aura nécessité 20 mois de travaux. Il permet à la fois de lutter contre la désertification médicale et de répondre aux problématiques de vieillissement de la population.

« Cette structure va venir **renforcer l'offre de soin de proximité sur le territoire** tout en développant les animations de loisirs pour les bénéficiaires du maintien à domicile. Il viendra également proposer des logements pour nos aînés. Une structure innovante avec une offre

de services complémentaires. » indique Isabelle DUFAU, Présidente de la Communauté de communes. Ce projet représente un investissement de 1 811 630€ HT dont 1 060 400€ HT à la charge d'XL Habitat (logements locatifs sociaux) et 797 883€ HT pour la Communauté de communes (Salle d'activités du CIAS et cabinets médicaux et paramédicaux). L'Etat et le Département des Landes ont également participé au financement du rez-de chaussée de ce pôle à hauteur de 381 500€.



DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX LORS DU FESTIMAI

Le mur à gauche de Saint-André-de-Seignanx, transformé en salle de spectacle pour l'occasion, affichait complet le samedi 4 mai dernier pour la représentation de « Boys don't cry ».

Construite à partir d'un texte de l'essayiste Chantal Thomas, cette pièce chorégraphique d'Hervé Koubi et de Fayçal Hamlat raconte la difficulté d'être danseur quand on est un garçon.

La scène s'est transformée en terrain de jeu et la danse s'est installée. Une partie de foot improbable s'est mise en place au cours de laquelle les danseurs ont témoigné des préjugés auxquels ils ont été confrontés dans leur enfance puisque « les filles font de la couture et les garçons jouent au ballon rond ». Entre hip-hop, danse de rue et danse contemporaine, ce spectacle est une ode ludique à la danse, à la famille et à la liberté. Le mur à gauche a résonné lors de la standing ovation du public auprès des sept danseurs.

Au regard des thèmes abordés lors de ce spectacle, des médiations culturelles avaient été réalisées lors des vacances scolaires de Pâques par la Communauté de communes auprès des adolescents accueillis dans les Espaces jeunes du territoire. Certain.e.s ont assisté à la représentation en présence de leurs animateurs. **Ils sont repartis des étoiles pleins les yeux.** La compagnie quant à elle s'envolait dès le dimanche pour poursuivre sa tournée aux Etats-Unis.



VOUS SOUHAITEZ ISOLER, ADAPTER OU AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT ?

La Communauté de Communes du Seignanx a renouvelé son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat depuis octobre 2023 avec une augmentation de son enveloppe financière. Les aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat ont elles aussi été revues à la hausse ce qui permet de diminuer le reste à charge des ménages souhaitant réaliser des travaux dans leur logement.

Si vous êtes propriétaire occupant ou bailleur (logement loué à l'année), l'OPAH vous permet de bénéficier d'un accompagnement administratif, technique et financier gratuit par SOLIHA Landes – opérateur de l'OPAH –

Pour connaître votre éligibilité, n'hésitez pas à contacter les équipes de SOLIHA Landes pouvant répondre à toutes vos interrogations soit par téléphone ou en permanence sur rendez-vous à la Communauté de communes du Seignanx :

• Le 2ème lundi de chaque mois de 14h à 16h pour la rénovation énergétique (Permanence tenue par France Renov')

• Le 3ème lundi de chaque mois de 14h à 16h pour les autres travaux (Permanence tenue par SOLIHA Landes)

NOUVELLE OPAH

Rénovez votre habitat

le Seignanx vous accompagne

ISOLER
Combles, menuiseries, murs...

ADAPTER
Salle de bains, accessibilité...

AMÉLIORER
Confort, efficacité énergétique...

PERMANENCES SUR RDV DE 14H À 16H

RENCONTREZ SOLIHA
05 58 74 12 56 - francerenov.landes@solihha.fr

→ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : 2^e lundi du mois
→ AUTRES TRAVAUX : 3^e lundi du mois
à la Communauté de communes du Seignanx

Rendez-vous au 05.58.74.12.56 ou via francerenov.landes@solihha.fr

MICHEL CARCEL

Michel CARCEL, a travaillé 25 ans à la brigade de Saint Martin de Seignanx, donc au service des Andrésiens.

Extraits du discours de départ à la retraite écrit et prononcé par le Major Serge Duhalde le 26 avril dernier.

Michel CARCEL est né à Compiègne le 24 avril 1966.

Michel est l'aîné d'une fratrie de 4 enfants, fils d'ouvrier, il obtient son CAP BEP d'électricien en 1985.

À l'âge de 20 ans, il fait son service militaire dans la Gendarmerie et est affecté à Soissons, comme Gendarme Auxiliaire. Il fait 1 mois à la Brigade puis il est détaché à la Brigade des recherches. Il planche pendant 1 an sur une seule enquête : Qui a cassé le vase ?

N'ayant pas trouvé, il incorpore néanmoins l'école de Châtellerault le 06 avril 1988 puis est affecté à l'Escadron de Gendarmerie Mobile de Dôle dans le département du Jura. Il visite le monde et fait un séjour au Liban. Il passe 5 ans à Dôle et en profite pour se marier avec Dominique en 1992. Ses excellents états de service lui permettent de revenir près de sa famille et de rejoindre la Brigade de Compiègne en 1993. Dans la même année, c'est la naissance de Diane.

Il reste 6 ans à Compiègne, dont trois ans détachés à la brigade des recherches et un séjour OPEX en Albanie.

La famille pose ses valises dans le Seignanx le 1er mai 1999. N'Guessan les rejoint en 1993.

L'adjudant CARCEL a travaillé 25 ans à la brigade de Saint Martin de Seignanx.

Un palmarès de :

- 13 lettres de félicitations,
- un détachement en Côte d'Ivoire où il a obtenu la médaille de Chevalier de l'ordre national.
- 8 primes individuelles
- et 10 médailles, dont la Croix du combattant et la médaille militaire.

L'adjudant CARCEL a su lier des contacts profonds avec les élus du Seignanx et avec ses camarades. Attachant, bien ancré dans le terroir, il a tissé des relations fortes avec la population.

Il a été un Gendarme également méticuleux qui a pu résoudre une multitude de faits délictueux grâce à la recherche de traces et indices sur les scènes d'infractions dont il avait la charge.

Sportif invétéré, il a arpenté les sentiers et les routes pentues du Pays Basque dans le cadre de son hobby, la course de fonds ou le trail.

Bien sûr, il garde un œil sur ses racines en suivant le RC LENS, à la télévision ou sur son téléphone portable lorsqu'il est planton.

Tu auras marqué foncièrement ton territoire et tous les gens qui auront eu la chance de te croiser ou de travailler avec toi.

Michel tu es « quelqu'un de bien ».





LE TÉLÉGRAPHE CHAPPE DE BROQUEDIS

La propriété de Broquedis est connue des Andrésienais comme étant le point culminant à 63 mètres de notre village et, pour les plus anciens, la demeure de Mr Lamblin, Maire de 1910 à 1944.

C'est aujourd'hui la propriété et le siège de l'association Caminante qui propose des services et des établissements pour les personnes en situation de vulnérabilité (handi-cap, addiction, précarité...).

Mais ce fut aussi une station du TELEGRAPHE CHAPPE.

A la fin du 18^e siècle les dépêches circulent à la vitesse des chevaux... Un français Claude Chappe invente le premier télégraphe optique, ancêtre de tous nos moyens de télécommunications modernes. Le procédé est basé sur la répétition de signaux de station en station distantes d'environ 10 kms et situées sur des points hauts. Dans chaque station, un employé observe avec sa longue vue les signaux et les reproduit à l'aide d'un manipulateur approprié.

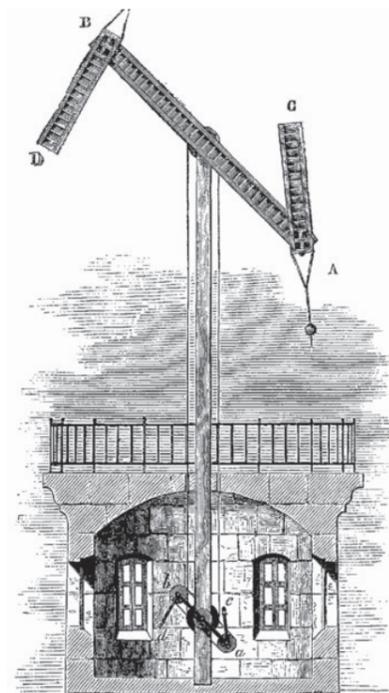
Le secret des transmissions est assuré par un codage des dépêches et son usage est à la seule disposition de l'Etat.

La première ligne Paris Lille sera opérationnelle en août 1794, d'autres suivront Paris Strasbourg, Paris Brest, Paris Lyon prolongée sur Marseille et Toulon, Paris Bayonne etc

De la Révolution au Second Empire, il va constituer le premier réseau de télécommunication en France et dans le monde, 5000 kms de lignes

en étoile autour de Paris reliant 29 villes grâce à 534 stations.

Mais c'est un système optique, il ne peut fonctionner dans le brouillard, en cas de neige et s'arrête la nuit. L'électricité et l'invention du télégraphe « Morse » entraîneront sa disparition.



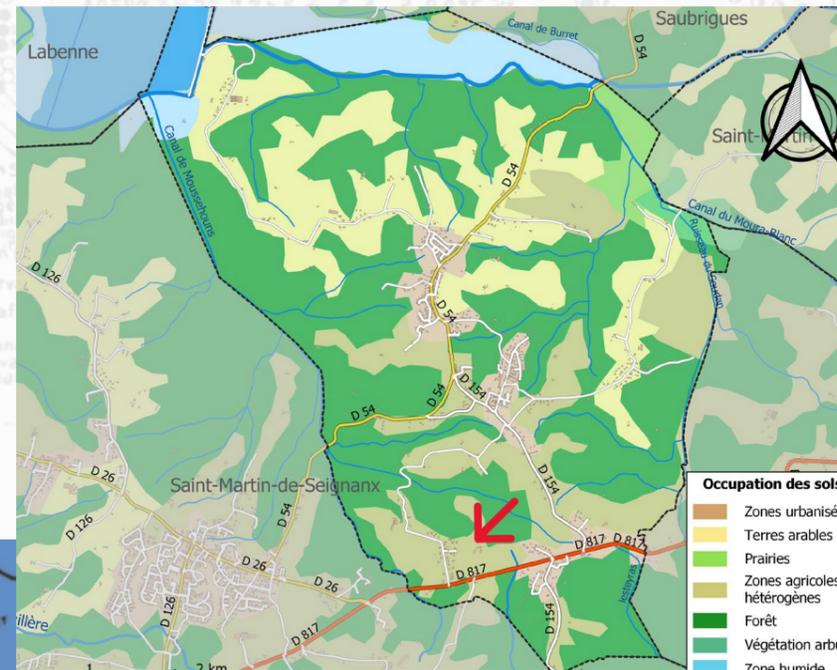
(Extrait de conférence de Jean-François Liander, association ARHISTEL) Ainsi, la station de Broquedis était l'une des 109 stations, entre celles de Saint Martin de Hinx et Saint Es-

prit, de la ligne Paris Bayonne ouverte en 1822 et prolongée en 1846 jusqu'à Béhobie.

L'exploitation de toutes les lignes s'est arrêtée en 1855. Il ne reste aujourd'hui aucun vestige visible de la station de Broquedis alors que Saint Martin de Hinx et Saint Esprit ont conservé respectivement une « Route du Télégraphe » et une « Rue du Télégraphe ».

Le Conseil des Sages.

Situation de la station de Broquedis



Occupation des sols

- Zones urbanisées
- Terres arables
- Prairies
- Zones agricoles hétérogènes
- Forêt
- Végétation arbustive
- Zone humide

Réseau télégraphe Chappe en 1852



LEGENDE

- sur tour ronde
- sur clocher
- ◐ sur tour carrée
- ◑ sur tour forme pyramidale

PETIT DÉJEUNER - RESTAURANT - COWORKING - ACTIVITÉS - ÉPICERIE TERRA (BIENTÔT)

Café Terra, retenez bien son nom.

Mais Café Terra, qu'est ce que c'est? C'est **un lieu chaleureux, confortable, lumineux et accessible à tous**. Que vous soyez enfants, parents, grands-parents, résidant à Saint André de Seignanx, aux alentours, ou simplement de passage, découvrez cet univers créé pour les familles.

Marie Meunier, co-fondatrice de **Permaps** et résidant au sein du village, est à l'initiative de ce projet unique et fédérateur. Grâce à son énergie communicative et son envie fondamentale de rassembler, créer des liens et fédérer, Marie, entourée de Guillaume et Pauline, ainsi que du collectif Permaps, décide de reprendre le restaurant communal, suite à la fermeture du Café des Fleurs en décembre dernier.

L'idée est de faire vivre un projet qui s'inscrit dans l'**économie sociale et solidaire**, avant tout par le restaurant. Tout le monde y trouvera son compte : **carnivores, végétariens, futures mamans**, que ce soit pour s'y retrouver en famille, entre amis ou tout simplement pour prendre une pause pour soi.

Une décoration chaleureuse et lumineuse, **un espace de jeux pour les enfants**, **un espace de coworking**, ou encore une **épicerie de produits locaux**, tout est pensé pour que chacun s'y retrouve et passe un bon moment. Les acteurs et producteurs locaux seront à l'honneur dans les assiettes, avec une volonté de respecter un **circuit court**, du producteur à la marmite dans laquelle seront mijotés les bons petits plats.

Mais Café Terra c'est aussi un **restaurant associatif**, ou salariés et bénévoles s'uniront pour vous recevoir et faire de ce lieu un lieu de partage et d'échanges. Un **programme d'activités diverses** sera aussi proposé, comme le yoga, atelier cirque pour les enfants, atelier couture et bien d'autres surprises encore.

Alors, courez-y vite et allez y passer un bon moment, dans le partage et l'échange.

Saint André de Seignanx, un village où il fait vraiment bon vivre...



Basé sur l'Économie
Sociale et Solidaire



Liens
intergénérationnels



Dynamisation
de notre village

Découvrez l'univers de Café Terra :

 @cafeterra40  Café Terra



Un mot sur PERMAPS :

PERMAPS est une association qui rapproche de la nature, favorise le bien-être physique et émotionnel. Ses domaines sont : la permaculture, le sport et des activités en pleine conscience. Ses forces : la création d'un réseau et de lieux ressources.

NOUS SOMMES UN GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS ET D'INDIVIDUS AU SERVICE DU VIVANT.

Découvrez l'univers de PERMAPS :

 @permaps.collectif  Permaps  lesantisechesdelequilibre.com

POUR SOUTENIR
PERMAPS :



<https://www.helloasso.com/associations/perma-aps/adhesions/devenir-adherent>

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi
— sauf le mercredi
Lundi : 8h30-12h30 / Mardi : 8h30-12h30 / Jeudi :
8h30-12h30 / Vendredi : 8h30-12h30 et 13h-17h
Mail : accueil@saintandredeseignanx.fr
Fax : 05 59 56 79 99
Site : www.saintandredeseignanx.fr
Page Facebook : www.facebook.com/communesaintandredeseignanx (accessible sans profil/compte)

ACCUEIL / ETAT CIVIL / AFFAIRES GENERALES / VIE ASSOCIATIVE

05 59 56 79 90
Mail : accueil@saintandredeseignanx.fr

ACTION SOCIALE / ADMINISTRATION GENERALE

06.75.69.60.76
Mail : administration@saintandredeseignanx.fr

URBANISME / VOIRIE / ADMINISTRATION GENERALE / BUDGET

06.75.69.59.12
Mail : urbanisme@saintandredeseignanx.fr

ELECTIONS / CIMETIERES / ENVIRONNEMENT / ADMINISTRATION GENERALE

07.88.77.04.67
Mail : secretariat@saintandredeseignanx.fr

LOCATION SALLES

Mosaïque, Maison de la Nature, Mur à gauche,
Trinquet
06 31 59 75 00 ou 05 59 56 79 65
Mail : gestionsalle@saintandredeseignanx.fr

SERVICES TECHNIQUES

06.75.69.60.77 ou 06 71 85 87 49 ou 05 59 56 79 94
Mail : servicetechniques@saintandredeseignanx.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

05 59 56 79 96
Mail : restaurantscolaire@saintandredeseignanx.fr

ACM et PÉRISCOLAIRE

06.31.08.35.97 ou 05 59 56 79 60
Mail : acm.douspitchouns@saintandredeseignanx.fr

ECOLE

Direction : 06.77.40.91.55
Primaire : 05 59 56 79 98
Maternelle : 05 59 56 79 97

AFFAIRES SCOLAIRES

06.40.33.08.96 ou 05.59.56.79.60
Mail : affairescolaires@saintandredeseignanx.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

05 59 56 79 95 – Ouvert les : Mardi :
16h15-18h,
Jeudi : 16h30-18h, Samedi : 11h-12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

05 59 56 79 67
Ouvert les : Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi de 9h à 12h

DECHETTERIE DE SAINT ANDRE DE SEIGNANX

Horaires d'ouverture :
Lundi : 13h30-18h
Jeudi : 8h-12h / 13h30-18h
Samedi : 8h-12h

Numéros des services sociaux et appels d'urgence :

Service Départemental Action Sociale du Conseil Départemental des Landes

Assistants sociaux du secteur :
Mme SABAROTS
Mme OLHATS
Permanence téléphonique du Lundi au Vendredi, de
9h00 à 10h00 au 05 59 64 34 86

Enfance maltraitée : le 119 (anonyme et gratuit)
Violence Femmes Info : 3919 (24h/24 et 7j/7)
Mission locale landaise : 05 59 74 84 17

CPAM – tél : 3646 – antenne de Tarnos
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pôle Emploi – Numéro Vert Appel Gratuit 3949

Allo Service Public : 3939
Sida Info Service : 0 810 840 800
Fil Santé Jeune : 0 800 025 236

SAMU : 15
POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 17
URGENCE EUROPEEN : 112

Drogue Tabac : 113 ou 0 800 23 13 13
Discrimination Raciale : 114
Samu Social : 115
Aide au Logement étudiant : www.caf.fr

Infos légales :

Responsable publication : Jean Baylet
Mairie Saint André de Seignanx - 900 exemplaires
Conception graphique : David Duphil
Impression : Aberadere
Crédits photos : Mairie, ASC Saint André, Louis &
David Duphil, Unsplash

AGENDA 2024

2 au 5 août

Fêtes d'été

—
Bourg

6 septembre

**Réunion Transport
solidaire**

—
Mairie

7 septembre

Forum Assos

—
Mur à gauche

**14-15
septembre**

**Rassemblement
Bik'Hearts**

—
Mosaïque

20 septembre

**Diffusion film "Selle qui
voyage"**

—
Mairie

11 octobre

**Théâtre ; Yvette, ou ma
génération Y**

—
Mosaïque

**14 au 17
octobre**

Exposition Lego

—
Mairie

**Panneau
Pocket** m en France

Les alertes et informations
de votre Commune sont sur
PanneauPocket

Soyez les premiers informés en
téléchargeant gratuitement l'application

Play Store | App Store | App Gallery

29-30 novembre

Téléthon



/communesaintandredeseignax



www.saintandredeseignax.fr

